

ACTES DU COLLOQUE

« NEUJ PRO 2011 - 10èmes Rencontres Nationales des Professionnels et des Elus de la Jeunesse »

ATELIER D'ÉCHANGES DE PRATIQUE N° 4 **« Filières et parcours des professionnels de la Jeunesse »**

↳ Intervenants :

Anne ABA-PEREA, Conseillère en formation à l'INSET de Nancy

Thierry MOREL, Sociologue, Professeur à l'Institut de travail social de la région Auvergne (ITSRA)

Gérald COURTADON, Directeur adjoint des CEMEA Auvergne

Animateur : Frantz HAUW, Chef du service Égalité des Chances, Jeunesse et Sports, Ville à la Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population (DDCSPP) de l'Allier

Gérald Courtadon :

Bonjour à tous. Je vais dire un mot de présentation. Je suis Gérald Courtadon, directeur adjoint d'une association de formation qui s'appelle les CEMEA qui est une association d'éducation populaire complémentaire de l'école publique et qui réalise principalement comme activité la formation des acteurs éducatifs dans le domaine de la petite enfance, de l'animation des enseignants.

L'éducation populaire a vocation à intervenir dans tous les champs éducatifs. C'est sûrement la raison pour laquelle je suis là aujourd'hui. Quelques mots sur ce qu'est l'animation. L'animation peut avoir, aujourd'hui, plein de métiers, plein de dénominations d'animation. Quand on est un militant d'éducation populaire, même si on est professionnel dans une association, mais on peut être professionnel dans une institution de travail social ou dans une collectivité, l'animation prend sa source dans ce qu'on a appelé les cohortes des années 70 des associations, mouvements sociaux, mouvements politiques, mouvements confessionnels qui posaient la problématique de l'émancipation sociale des individus à travers la transformation des organisations dans lesquelles ils intervenaient. Donc, l'éducation était centrale dans l'approche éducative de cette transformation. L'animateur, ou l'animatrice, est un personnage qui par son histoire et par sa vocation s'inscrit dans des pratiques centrales d'éducation, mais aussi est un acteur de la transformation politique et culturelle des structures sur lesquelles il intervient. Et aussi, il est un acteur de l'émancipation des individus auxquels il a à proposer un certain nombre d'actions éducatives que ce soit les activités ou autres. Ça donne quoi concrètement, si on essayait de cartographier ce qu'est un animateur. Il favorise le développement des liens sociaux. Il agit pour l'autonomie des personnes et des groupes. Il soutient la transformation des dynamiques de territoire ou des structures. Il contribue au développement du bénévolat et de la vie associative parce que, pour une grosse partie des actions des animateurs et des animatrices, ils sont dans les structures associatives. Dès le début, je le disais en introduction, l'histoire de l'éducation populaire est étroitement liée à l'histoire et au développement de la vie associative. Les animateurs, par leurs fonctions aident, accompagnent le développement du bénévolat dans la vie associative. Ils

aident les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations. C'est le volet émancipation des individus. Par rapport à l'univers musical, ils agissent pour le développement des pratiques culturelles de tous y compris les nouvelles pratiques culturelles autour des médias. C'est la définition très classique de l'animation. Vu l'évolution des structures, de nos sociétés postindustrielles, de comment les choses se jouent, aujourd'hui, en Europe, en France et dans nos territoires régionaux, départementaux ou territoires de projets que les pays ou les agglos ou les communautés de communes, est-ce que cette conception n'a pas varié ? Est-ce qu'elle est toujours d'actualité ? Quelques mots sur ce qu'on peut repérer comme évolution. Au départ, je le disais, les animateurs étaient des promoteurs éducatifs dans les associations. Et, petit à petit, mais avec des effets de seuil, c'est-à-dire que c'était un développement pas linéaire, il y a eu un certain nombre d'effets. Mais, on a une évolution quantitative très importante des animateurs aujourd'hui. C'est difficile à dénombrer parce que, dans les animateurs, il y a plusieurs ministères de référence, plusieurs structures de comptabilisation des métiers. On peut dire qu'il y a entre 150 000 et (300 000) personnes qui ont des actions d'animation. On ne compte pas les personnels occasionnels des centres de vacances ou des accueils collectifs de mineurs qui multiplient par 2 ou par 3 le niveau d'intervention, notamment pendant les périodes de vacances. Pourquoi il y a eu un développement ? Il y a eu deux phénomènes importants. L'animation est devenue un axe de politique publique, notamment par l'émergence et la construction et la consolidation d'un ministère de référence qui était le ministère de jeunesse et sports, même s'il a été secrétariat d'Etat à quelques moments de sa vie ministérielle. Le ministère a donné une impulsion forte notamment dans la construction des diplômes, des qualifications et de l'élucidation des différents métiers. C'est un premier élément. Deuxième élément, c'est l'évolution importante des politiques publiques territoriales qui a fait que les animateurs sont devenus une cohorte importante des personnels territoriaux, notamment dans les communes, dans les communautés de communes parce que les compétences, notamment de l'intercommunalité ont souvent pris la compétence jeunesse comme étant un axe de développement du territoire, comme un axe de développement futur, mais aussi comme une harmonisation de gestion de services. On a eu un développement important de la part de la commande publique, rationalisation des métiers de la part de Jeunesse et sports et développement de l'emploi de proximité par les collectivités territoriales et, en même temps, un développement important des associations qui se sont structurées, professionnalisées, ont géré des services parfois, et qui ont permis le développement de ces 150 000 à 250 000 animateurs. Evolution qualitative parce que les animateurs, au départ, qui géraient un service, une organisation collective des activités, ont été amenés à se diversifier dans leurs compétences quotidiennes de gestion, d'animation, mais, aussi, dans leurs champs d'intervention. Ils ne sont plus uniquement dans le champ des vacances, des loisirs ou de l'espace éducatif non formel. Ils sont aussi dans le champ de la culture. Ils sont aussi dans le champ de l'intervention sociale ou du travail social. Peut-être que Thierry pourra plus préciser ça. Petit à petit, les animateurs et animatrices ont fait varier leur niveau d'intervention. En même temps, il y a eu une structuration par filières de différents niveaux qui a permis d'identifier et de développer l'animation à la fois qualitative et quantitative. Il y a eu un autre élément, mais je ne vais pas m'y attarder trop longuement. C'est un métier qui s'est structuré à partir d'une relation, elle n'est pas incestueuse, mais elle est des fois très forte, entre les structures d'éducation populaire et le ministère de jeunesse et sports. Je dis incestueuse parce que le ministère de jeunesse et sports est le fruit de l'éducation populaire associative après la deuxième guerre mondiale, juste avant et après. Il y a eu une volonté de structuration et, en même temps, il y a une dérive, on peut la situer comme ça, c'est qu'avec la structuration de l'animation, il y a eu une identification de décollement entre les tâches opérationnelles et les tâches d'encadrement. Au fur et à mesure que les niveaux de diplômes se définissaient, il y a les animateurs de niveau 4 qui gèrent un projet d'activité et il y a les animateurs coordinateurs. Aujourd'hui, avec l'architecture des diplômes et des fonctions, on peut penser qu'il y a un décollement très fort ou, en tout cas, un éloignement très fort entre les fonctions d'opération et les fonctions d'encadrement. Cela pose un problème parce que ça accentue à la fois la difficulté de faire une carrière et la division des fonctions et des opérations immédiates. Au départ, les animateurs étaient amenés à coordonner des projets et s'insérer dans des structures, y compris participer au développement des structures. Aujourd'hui, on peut penser que l'avenir de l'animateur de niveau 4, ça allait d'être en face de son public et que les niveaux d'encadrement n'interviendront plus en face-à-face avec un public. Première dérive, donc, la division des fonctions et la division des tâches. Deuxième dérive, avec la crise et l'avènement des

politiques sociales, c'est la paupérisation importante des animateurs même s'il y a une convention collective, même s'il y a un certain nombre de garanties du dialogue social qui permettent de maintenir des niveaux de qualification, de rémunération, de conditions de travail. On le constate en formation, et j'imagine que vous le constatez aussi dans les collectivités, l'animateur de niveau 4 qui s'insère dans une structure, qui fait des projets d'activités, qui est responsable d'un public, voire qui est complètement autonome dans la gestion de ses activités et de son public, il est à un niveau de qualification qui, aujourd'hui, ne correspond pas au degré d'élaboration qu'on lui demande de faire pour réaliser sa fonction. Et, en même temps, les niveaux d'encadrement ne sont pas à équivalence avec d'autres métiers. Je disais tout à l'heure qu'il y avait une relation particulière avec Jeunesse et sports. Dans le champ du travail social, le pivot des métiers, le pivot de la filière, c'est le niveau 3, éducateur, assistante sociale etc. dans l'animation, le pivot des métiers est le niveau 4. On a une différence importante dans la représentation et la reconnaissance du métier du point de vue des rémunérations, des conditions de travail, mais aussi de la possibilité de construire une carrière dans d'autres secteurs. Donc, on a une paupérisation des animateurs. Et, on le voit, juste une petite parenthèse sur le contrat d'engagement éducatif qui a été remis en cause par le Conseil d'Etat, notamment sur leurs 11 heures de repos, les animateurs qu'on dit animateurs volontaires réalisent leurs fonctions, pour une grande partie d'entre eux, dans des jobs d'été avec des rémunérations qui ne sont pas à la hauteur de ce qu'ils sont capables de mettre en oeuvre durant leur face-à-face pédagogique avec les enfants. Donc, il y a trois évolutions majeures, une évolution qualitative, une évolution quantitative, et un certain nombre de dérives liées à la fonction. Pour conclure, si on voulait dresser des perspectives, se dire qu'il y a besoin de redonner un peu de sens, en tout cas d'accentuer le sens de l'animation, on peut penser qu'il y a toujours un enjeu de l'émancipation sociale et de l'émancipation des individus. Tout le monde le constate, y compris les acteurs de la puissance publique qui constatent, dans les territoires, que la gestion seule d'un service ne suffit pas pour la dynamisation même du territoire parce que l'émancipation des individus passe par l'augmentation du lien social et qu'il faut bien redonner de la citoyenneté si on veut que les territoires puissent réagir et qu'il y ait des projets partagés. Donc, il y a une vocation à ce que les animateurs interviennent encore au niveau de ces valeurs-là. Le deuxième élément est que les valeurs historiques de l'éducation populaire qui étaient la transformation des structures, des pratiques dans l'ouverture culturelle et aussi l'évolution des structures employeuses, il y a une nécessité de faire évoluer les pratiques et les structures parce que la société évolue et qu'on peut constater autour de nous que, je vais essayer de ne pas être trop caricatural, des pratiques qu'on faisait il y a 20 ans ne sont plus tout à fait adaptées. Il n'y a pas suffisamment de jeunes ou il n'y a pas suffisamment de public. En même temps, on n'arrive pas complètement à trouver les clefs pour avoir de nouvelles pratiques qui s'inscrivent dans ces logiques. La question des médias est centrale là-dedans. Il y a besoin, aujourd'hui, de réinterroger l'approche culturelle autour des médias et de développer des actions éducatives sur les médias. On a assez peu d'animations, de logique éducative sur les médias alors qu'on devrait imaginer que ça se généralise étant donné les pratiques quotidiennes des jeunes et des adultes autour de l'Internet, du multimédia, des téléphones portables et du regard critique sur la télévision et la radio. Donc, il y a des besoins encore de faire évoluer des pratiques et de transformer les structures. En fin, et ce sera ma conclusion rapide, il y a une conscience collective, dans les structures associatives, ce n'est pas nouveau, mais y compris de la part des acteurs publics, de redonner des valeurs globales, générales parce que c'est ce socle-là, culturel, qui permet de construire des projets partagés à long terme. Les animateurs, avec tous les paradoxes que j'ai évoqués tout à l'heure, paupérisation, mauvaise reconnaissance, sont encore des promoteurs de projets globaux et de valeurs partagées avec tous les autres professionnels qui interviennent dans le champ de l'éducation ou de l'intervention sociale, mais aussi aux côtés des élus locaux, des différents acteurs que l'on voit dans nos territoires. Les animateurs sont capables par leur action de donner du sens et des valeurs plus globales. En cela, et je finirai là-dessus, l'éducation populaire a encore une certaine actualité. On l'a vu dans la rénovation des diplômes, quand Jeunesse et sports a voulu rénover les diplômes, même si c'est un chantier continu, le terme éducation populaire et les vocations générales d'éducation populaire ont été maintenus. On voit, aujourd'hui, que ces valeurs-là ont encore une certaine actualité, voire représentent une des solutions pour qu'il y ait dans les territoires des projets partagés avec, comme levier central d'intervention, l'éducation.

Frantz Hauw :

Merci Gérard. Sur l'intervention de Gérard Courtadon, on voit déjà transparaître des enjeux de l'atelier. C'est l'évolution, l'adéquation entre la mise en place des formations et l'évolution des métiers, enjeux des formations. Est-ce qu'aujourd'hui il ne faut pas réfléchir, et c'est un des objectifs de l'atelier, à l'évolution des formations, des contenus de formation, compte tenu de l'évolution des métiers, comme le disait Gérard de l'évolution générale des politiques publiques. C'est une question dont je vous proposerai de débattre tout à l'heure. Thierry Morel de l'ITSRA, pour une intervention sur le secteur plus social.

Thierry Morel :

Bonjour. Je vais aussi commencer par vous donner quelques informations sur moi. Je suis dans la formation depuis 19 ans. Et, j'interviens dans la formation des travailleurs sociaux, mais j'interviens aussi au CNFPT régulièrement. Et, j'interviens aussi régulièrement dans la formation des animateurs de l'éducation populaire. C'est un secteur que je connais bien. Je suis sociologue et chercheur. Si je vais insister sur le thème de chercheur, c'est que je voudrais faire aussi quitter le domaine de la recherche uniquement dans le domaine de l'université pour monter aussi qu'il y a des enjeux concernant la formation des professionnels de la jeunesse concernant cette problématique des laboratoires et de la recherche. On pourra reprendre ça dans le débat. C'est une question qui se pose aujourd'hui lorsqu'il y a des réformes sur les centres de formation avec ce statut et peut-être la fin des formations de terrain. On remettra ça au débat. Je suis formateur à l'ITSRA de Clermont-Ferrand, l'institut de travail social de la région Auvergne qui est né en 2007 de la fusion de trois anciennes écoles de travail social où on formait des assistants de service social, des éducateurs, des moniteurs éducateurs. Aujourd'hui, l'ITSRA forme 1 000 étudiants ou stagiaires par an. En quelques années, vous voyez l'ampleur de cet institut. On forme 12 diplômés d'Etat, 8 formations qualifiantes en voie directe, en cours d'emploi ou par l'apprentissage ou aussi par la validation des acquis d'expérience du niveau 5 au niveau 1. Là aussi, tous les professionnels de la jeunesse sont dans ce champ-là. J'avais envie de mettre aussi en débat deux problématiques. Gérard a commencé à l'amorcer, c'est la transformation des dispositifs de formation. On peut parler pratiquement d'un nouveau champ, notamment concernant la qualification et la formation des professionnels de la jeunesse que ce soit dans le champ de l'animation ou du travail social, et aussi quelques menaces sur l'avenir, notamment sur les professionnels qui forment ces professionnels de la jeunesse que vous êtes. On peut parler d'une véritable recomposition de cet univers professionnel notamment concernant ces diplômés. Quand on parle du travail social, on oublie qu'il y a 3 grands ministères qui forment les travailleurs sociaux. Il y a le ministère de l'Education nationale puisque les éducateurs spécialisés, les conseillers en économie sociale et familiale, les moniteurs éducateurs dépendent de ce ministère. Il y a le ministère aussi de la jeunesse et des sports, notamment pour les métiers de l'animation. Et, il y a aussi celui de la justice pour les éducateurs qui dépendent de la protection judiciaire de la jeunesse. Ça fait beaucoup de ministères qui interviennent dans ce champ de la formation. Ces ministères interviennent pour une part non négligeable dans la qualification des professionnels du secteur social. Lorsqu'on essaye de voir la logique et les articulations, le paysage, aujourd'hui, des professionnels est extrêmement compliqué. C'était déjà compliqué avant. Aujourd'hui, c'est encore plus compliqué. Les diplômés ont tous été réformés. Il y a des nouvelles modalités, notamment concernant les diplômés d'Etat. On parle de compétences, de validation de compétences. Surtout, dans le vocabulaire, il y a une sorte de passage important. On a quitté le terme de travail social pour parler d'intervention sociale. Ce terme d'intervention sociale traduit l'élargissement de ce champ puisqu'on quitte le champ étroit des professions classiques d'éducateurs spécialisés, assistants de service social pour parler de champ de l'intervenant dans le champ social. Dans ce champ-là, on inclut à la fois les animateurs, les éducateurs, assistants sociaux de manière classique, mais aussi les psychologies, les conseillers en insertion et tous ces nouveaux métiers qui sont apparus ces quelques dernières années et qui sont extrêmement émergents. Ce changement de vocabulaire entre le travail social et le champ d'intervention sociale est important parce qu'il dessine le paysage des années prochaines, notamment par rapport à l'alternance. Là aussi, ouvrons une petite parenthèse pour vous dire que l'alternance est quelque chose d'important. Dans nos centres de formation, les stages sont longs. Sur 3 ans de formation d'éducateur spécialisé ou d'assistant de service social, il y a un an de stage. Jusqu'à présent, les ministères ont choisi de privilégier les centres de formation comme des centres de formation professionnelle en

insistant sur l'alternance qui combine les cours théoriques et les cours de terrain, celui de formation des professionnels, formation pratique. On est très attaché à cette alternance qui garantit cette identité professionnelle. Ce n'est pas le cas des autres pays européens qui ont choisi un autre modèle puisque, dans la majorité des pays européens, la formation des travailleurs sociaux et des professionnels de la jeunesse passe par l'université ou par l'Education nationale. Jusqu'à présent, la France a choisi de privilégier un autre domaine de formation. La formation des travailleurs sociaux passe par des centres de formation professionnelle. D'ailleurs, des réformes sont en cours, en réflexion, notamment avec les hautes écoles en travail social qui seraient une alternative à l'université parce qu'il y a toujours cette menace qui pèse sur les formations un peu comme les écoles normales qui ont fermé leurs portes. La formation des enseignants se passe maintenant à l'université. Cette menace pèse sur les centres de formation. Il y a cette réflexion en cours sur les hautes écoles en travail social qui seraient une alternative entre l'université et les IRTS, les centres de formation comme le nôtre. Ce qui est aussi important, jusqu'à présent, dans ces métiers du travail social et des professionnels de la jeunesse, on pouvait distinguer trois grandes catégories : les métiers d'aide à la personne, les métiers éducatifs et les métiers de l'animation. Aujourd'hui, on passe, là aussi, à une autre classification où on pense par niveau. Il y aurait les professions en contact direct avec les usagers, avec les publics qui nécessitent une qualification de niveau 5, voire 4 et dont l'essor quantitatif est extrêmement important aujourd'hui et, ensuite, les métiers un peu plus traditionnels de niveau 3 comme assistant de service social, éducateur, animateur qui sont en faible augmentation et de plus en plus éloignés du public et des usagers qui sont entrain d'être phagocytés dans des activités de gestion de dossiers et de coordination des actions, et les niveaux 2 et 1, des missions d'encadrement, voire de direction qui, naguère, et c'était très intéressant, étaient pris parmi les diplômés de niveau 3 qui étaient des travailleurs sociaux ou d'anciens animateurs et qui, aujourd'hui, sont de plus en plus occupés par des diplômés d'écoles de management, de droit et qui sont les nouveaux directeurs de ces services-là ou d'encadrement de ces services-là. On passe d'un social d'intervention à une sorte de social de gestion. C'est quelque chose qui nous menace aussi, ce social de gestion qui est en train de devenir le modèle de l'ingénierie sociale ou du management social. *Pour conclure*, on a quelques minutes ensuite pour revenir sur ce que Gérald a dit, et ma collègue du CNFPT. *Pour conclure*, je voulais aussi vous dire que les centres de formation sont confrontés à une autre problématique. C'est la baisse d'attractivité des métiers du travail social et de l'intervention sociale. Actuellement, en France, ces centres sont confrontés à une baisse d'inscription pour les concours, assez importante dans certaines régions puisque certaines filières n'arrivent pas à ouvrir des promotions de première année par exemple. Ça ne concerne pas n'importe quelle filière. La filière des EJE, éducateurs de jeunes enfants, est, jusqu'à présent, assez protégée. Cela montre bien qu'il y a des professions un peu plus protégées notamment par rapport à la représentation. Les filières qui connaissent le plus de difficultés sont les filières d'assistants de service social qui sont, sans doute, vécues comme moins valorisantes et moins sécurisantes aujourd'hui. Cela pose le problème, ce qu'on est en mal de mesurer aujourd'hui, c'est l'adéquation entre les futurs départs à la retraite dans les années qui viennent qui sont extrêmement importants concernant les travailleurs sociaux et l'absence de ces vocations pour ces métiers. Lorsque, dans un centre de formation, il y a seulement 200 étudiants qui se présentent au concours pour 40 places, ça pose le problème des futurs professionnels qui seront formés par ces centres de formation. La dernière menace aussi, peut-être, sur les centres de formation et sur le devenir du travail social, c'est le risque de contournement de l'appareil de formation du secteur social. On le voit de plus en plus, notamment par ce qu'on appelle les plates-formes académiques de métiers d'aide à la personne qui sont impulsées par l'Education nationale, notamment pour les formations de niveau 4. Pour le moment, cette formule épargne un peu le niveau 3 et le niveau 2. Mais, elles sont bien présentes. C'est une menace relativement importante. Ce paysage des professionnels de la jeunesse appartenant au travail social est un secteur extrêmement segmenté, de plus en plus hiérarchisé par rapport à des filières. Tout cela menace un peu le devenir de ces professions. C'est ce que j'avais envie de partager avec vous. Je pense que maintenant on peut peut-être ouvrir un débat avec ce que vous allez ramener des terrains.

Frantz Hauw :

Pour lancer le débat, et vois passer la parole, je voudrais qu'on échange sur les évolutions nécessaires que vous percevez dans ces métiers de la jeunesse et les enjeux liés aux formations par rapport à l'évolution de ces métiers. On est entre des métiers du travail social et des métiers

de l'éducation populaire sur une différenciation sensible. Je n'ai pas le sentiment qu'on soit dans une logique de recrutement des métiers de l'animation, de jeunesse et d'éducation populaire, encore que entre le travail à temps partiel, le travail à temps plein, ce que tu disais Gérard, entre les métiers d'encadrement, les métiers d'animation, on sent bien qu'il y a un transfert de plus en plus difficile. Quel est votre sentiment sur cette problématique-là ?

Gérald Courtadon :

Je suis issu d'un mouvement pédagogique, donc j'ai, en premier, une réflexion pédagogique. Si on dit que les enjeux, aujourd'hui, sont l'émancipation sociale, les valeurs, comment ça se traduit en formation ? Après, je répondrai à la partie « est-ce que ça répond aux évolutions ? ». Du point de vue de la formation, je pense qu'il faut faire vivre ce que l'on souhaite que les acteurs veulent faire vivre à leur public. Les enjeux de la formation, si on parle émancipation, il faut que dans la formation, il y ait un exercice réel de travail d'émancipation, de distanciation entre le terrain et la formation, d'analyse critique, de faire vivre le groupe au maximum parce que c'est par les travaux de groupe et l'échange au sein d'un groupe stage qu'il y a cette distanciation possible et la construction de l'apprentissage autre que la reproduction de tâches ou la performance dans la tâche. Les enjeux de la formation sont de maintenir tout ce qui permet ces échanges de groupe. Cela permet à l'individu de se réaliser autrement que dans la simple performance individuelle liée à l'accession de compétences techniques. Le deuxième élément de la formation est que, si on dit qu'il y a besoin de transformer les structures parce qu'il y a besoin de les actualiser, qu'il y a besoin d'interroger la place de la structure dans une politique publique ou dans une politique éducative, en formation qu'est-ce que l'on met en œuvre pédagogiquement, mais aussi du point de vue des enjeux de la formation ? Comment les stagiaires interviennent dans leur organisation de la formation ? Comment ils participent au processus d'évaluation ? Comment ils interrogent et ils mettent en œuvre des pratiques de formation entre pairs pour que l'analyse et l'évolution de la formation, l'exercice de la formation soient pratiques ? Et, aussi, quel regard politique au sens de regard sur la destinée de la cité existe dans la formation ? Je suis trop vieux, donc je parle comme un vieux, ce n'est pas le niveau de culture générale qui baisse, mais la préoccupation de culture générale. Ce n'est pas la même chose. Il y a de la culture générale partagée qui évolue, mais la connaissance des structures institutionnelles, dans quelle république on vit, ce qu'est la citoyenneté font partie d'un socle commun de connaissances nécessaires à la vie, à la transformation et l'analyse des structures. Si on n'a pas ça, on restera au rang d'opérationnel. Si on veut lutter contre cette division du travail et qu'on a envie de permettre aux gens de construire des carrières, il faut qu'il y ait une forte intervention culturelle au sens large dans la formation, donc, qu'il y ait de la formation de la personne. Et, la formation professionnelle, ce n'est pas la succession d'un empilement de lego de compétences, mais c'est un processus complexe entre la formation de la personne, la vie de groupe et la construction de savoir-faire. Le troisième élément est la démocratie. Peut-être qu'on peut avoir un avis différent. L'expérience de la démocratie, c'est l'expérience de la citoyenneté. Est-ce qu'en formation, on fait réellement l'expérience de la démocratie ? Est-ce qu'on joue réellement le jeu de la formation entre pairs, de la construction collective d'un certain nombre d'analyses sur l'espace que l'on vit ? Est-ce que les stagiaires peuvent avoir un regard sur leurs formateurs, leur équipe de formation, leur structure ? Est-ce qu'ils ont la parole et l'expression ? Parce qu'on souhaite que les animateurs puissent donner l'expression au public et qu'il ne soit pas un simple consommateur d'activités ou consommateurs de dispositifs. Il y a un enjeu pédagogique, mais c'est un enjeu lié à l'enjeu éducatif, lié au public. Le troisième élément important est qu'il faut faire monter, en tout cas maintenir le niveau qualitatif de l'intervention de l'animateur. Donc, il faut qu'il soit équipé techniquement dans les techniques d'animation parce qu'on souhaite que les enfants, les jeunes vivent des activités, des expériences éducatives de qualité et pas seulement prendre un bus pour les amener à un city parc. C'est péjoratif, c'est important de le faire aussi, mais il faut aussi que l'animateur puisse montrer et avoir une intervention de qualité. Donc, cela veut dire des compétences. Donc, cela veut dire un certain nombre d'exigences de formation. Dans les évolutions, on pourrait dire que c'est mal barré. Avec l'évolution liée à la nécessité européenne de transfert d'un métier à un autre et donc de cartographier en compétences les différents niveaux d'intervention éducative, on est dans un empilement, dans une succession de compétences et pas dans tous ces éléments qui font du lien entre eux. Mais, en même temps, cela permet aussi à des professionnels de savoir ce qu'ils font, ce qu'ils savent faire et ce qu'il leur faut pour arriver à évoluer. Cela permet la distanciation et l'analyse pour interroger les pratiques, les nouvelles manières d'intervenir. C'est un élément

positif. Le deuxième élément positif est que, parce que j'ai une formation avec telle compétence, telle compétence, je peux accéder à un autre métier de l'intervention. Et, comme les métiers sont souvent moins étanches entre l'intervention sociale, l'intervention culturelle, l'intervention d'animation ou l'intervention éducative de soutien scolaire par exemple, je peux aussi avoir une destinée professionnelle qui soit différente du chemin que j'avais choisi au départ. Là, il y a un enjeu fort de permettre la mobilité professionnelle horizontale et la mobilité professionnelle verticale. Il me semble que c'est un des enjeux aujourd'hui. Ce n'est pas sûr qu'on arrive à le prendre positivement. On a souvent des réflexes catégoriels, sectoriels disant qu'on est menacé en tant qu'animateur, qu'on est menacé en tant que travailleur social et tout ce qui vient interférer, de nouvelles pratiques, de nouveaux professionnels, de nouvelles manières de voir les enjeux, la tendance, c'est la citadelle assiégée. Je me réfugie derrière mes prés carrés et je n'arrive pas à voir ce qui se passe autour de moi. Là, je pense qu'il faut le prendre au maximum en positif pour essayer de trouver les bonnes traductions en matière de formation et de perspective d'emploi concernant les évolutions que l'on mesure aujourd'hui. Je ne sais pas si j'ai apporté une réponse à ta question.

Thierry Morel :

Je ne sais pas comment répondre à ça. Il n'y a pas une rupture entre l'éducation populaire, l'animateur appartenant à un champ ou à un autre. Les animateurs, aujourd'hui, interviennent dans le champ de l'intervention sociale au sens large. En tant que formateur, lorsque je m'adresse à des stagiaires ou à des étudiants, ce qui m'intéresse c'est de les former à des interventions de terrain. L'alternance, notamment les stages sont extrêmement importants. Si je défends la position des centres de formation professionnelle, c'est par rapport à cette alternance. La formation sur le terrain est aussi importante que la formation à l'intérieur d'un établissement. Les enjeux qui sont peut-être une menace, c'est la disparition des formations professionnelles et la disparition de l'alternance. C'est de faire des professionnels à l'université de manière un peu classique sans ces stages et sans cet apprentissage par le terrain. Entre l'animateur éduc pop ou le travailleur social, c'est des débats qui sont archaïques, qui n'ont plus cours aujourd'hui. Savoir si un animateur appartient au champ de l'éducation populaire ou au champ du travail social, on pouvait avoir ces débats avec Gérard, il y a quelques années. Je me souviens que, lorsque j'ai commencé à m'occuper du DEFA, c'était extrêmement fermé, extrêmement clos. Ça appartenait au champ de l'éduc pop. Lorsqu'on a vu débarquer Thierry Morel, appartenant au champ du travail social, ils se sont sentis menacés comme si j'intervenais dans un pré carré qui ne devait appartenir qu'au champ de l'éducation populaire. Aujourd'hui, les animateurs sont dans ce champ de l'intervention sociale. Le paysage est carrément différent aujourd'hui qu'il y a encore une dizaine d'années. Par contre, là où je pense qu'il faut tenir bon, c'est sur cette formation professionnelle, sur l'importance du terrain pour former les professionnels de la jeunesse par des stages longs, encadrés par le terrain et essayer de contrecarrer ces projets qui voudraient faire des professionnels de la jeunesse, qu'ils soient de l'animation ou du travail social, à l'université, sans stage, sans alternance et sans cette formation par les pairs.

Frantz Hauw :

Aujourd'hui, on sent qu'il y a une évolution des formations, notamment jeunesse dans lesquelles j'inclus, bien évidemment, le secteur du travail social. Est-ce qu'aujourd'hui, selon vous, il y a des enjeux, des attentes différentes en fonction qu'on envisage de travailler dans une association ou dans une collectivité locale, territoriale ? Est-ce que les attentes des porteurs de projets, des employeurs sont, pour vous, les mêmes ou pas ?

Anne Aba-Perea :

Je dirais que les enjeux sont les mêmes. Dans une collectivité territoriale avec les politiques jeunesse ou autre, ça va être de développer la citoyenneté, l'émancipation, la socialisation des jeunes. Je pense que les enjeux sont très proches.

Cheikh Agne, Animateur au service jeunesse en Mairie de Trappes :

Bonjour je m'appelle Cheikh Agne. Je suis animateur au service jeunesse de la ville de Trappes. Dans son intervention, Monsieur Morel a annoncé que des formations diplômantes sont relativement menacées, notamment les travailleurs sociaux ou autres. Et, Monsieur Courtadon a essayé d'apporter quelques réponses sur la méthode. Je pense que ce sont très bonnes méthodes,

la méthode active, l'éducation par l'action, la vie en petits groupes. Ça peut être une partie de réponse. Mais, est-ce que ce n'est pas tout simplement une question de contenu de ces formations ? Je pense que c'est plutôt sur ce plan-là qu'il faudra chercher. Le deuxième élément, c'est que les formations des DEFA étaient relativement fermées, destinées à un certain type de public. Ça risque de me tromper. Je vois que la majeure partie des gens de mon entourage qui ont eu accès à cette formation n'ont pas terminé cette formation. La question que je me pose est quel est l'intérêt de faire le DEFA, même si on recrute pratiquement partout des défasiens en cours, on me transmet qu'ils ne sont pas tous sur le terrain. Ils sont dans des bureaux. Ils sont dans la conception ou dans l'accompagnement avec les animateurs de base.

Frantz Hauw :

Je propose qu'on prenne la deuxième question et on répondra globalement.

Un participant dans la salle :

À propos des défasiens qui n'ont pas fini, j'en suis un. Et, je suis sur le terrain. Comme disent les gamins, je suis sur le « ter ter » depuis 20 ans. Je voulais dire aussi que le clivage fonction d'encadrement, fonction opérationnelle, pour moi, n'est pas aussi évident que ça. J'ai fait la moitié de ma carrière en zone urbaine sensible. On est, encore une fois, sur le terrain. La fonction d'animation globale dans un centre social, c'est le directeur qui la porte, par exemple. C'est lui qui va chercher les populations, qui va animer tout ça. Je voulais juste faire un petit retour rapide d'expérience. Il y a plus de 20 ans, j'ai fait ma formation DEFA à Nancy, ce qui s'appelait anciennement l'IFRASS, avec beaucoup de trucs communs éducateurs, assistants sociaux, animateurs, ce qui était extrêmement intéressant. Un des premiers trucs que je voulais dire, c'est que j'ai vu, depuis 20 ans, le niveau de formation aux métiers de l'animation descendre à un niveau que je trouve assez catastrophique. Avant, quand le BAPAAT est apparu, on pouvait recruter des animateurs BAPAAT à défaut des animateurs BAFA. On n'a pas parlé du BAFA, mais c'est un truc sur lequel il serait temps de revenir parce que ça fait des années qu'on nous fourgue du BAFA à tire-larigot sans recul et retour d'expérience là-dessus. Le niveau BAPAAT était intéressant. Aujourd'hui, le niveau BAPAAT ne vaut plus rien. Le niveau *BETEP* est à peine la première marche pour pouvoir travailler sérieusement dans les métiers d'animation. Pour finir, par rapport aux collectivités territoriales, j'ai été aussi chef de service dans des collectivités, je suis aussi assez catastrophé par le peu de connaissances et de reconnaissance des métiers de l'animation qu'il y a dans les collectivités. Les DRH de collectivités ne savent absolument rien de ce qu'est un animateur. Ils ne savent pas quoi en faire. Ils ne savent pas comment les faire évoluer. La question va se poser bientôt. Ils ne savent pas comment les recycler non plus. Je suis aussi assez catastrophé par le fait que, catégorie A, aucune reconnaissance au niveau de l'animation et hypocritement on prend des contractuels. Et, là, on va chercher des défasiens. Un dernier mot pour fini, la diversification est possible parce que je n'ai jamais fini mon DEFA, je suis en train de faire une VAE CAFERUIS. J'ai travaillé en collectivité. J'ai travaillé dans le culturel. J'ai travaillé dans le social. Je travaille aujourd'hui dans la protection de l'enfance. L'expérience vient pallier et permet encore pour l'instant de faire une belle carrière.

Gérald Courtadon :

Pour l'instant.

Un participant dans la salle, Directeur de service Jeunesse :

Je suis directeur d'un service jeunesse dans les Yvelines. Avant, je m'occupais des centres sociaux. Dans les secteurs jeunes, 11/25 ans, on a les mêmes évolutions que dans les centres sociaux vers une diversification des personnels que l'on va prendre pour encadrer les jeunes. C'est une grande nouveauté. C'est un mouvement qui a été long dans les centres sociaux où il a fallu diversifier. On est parti des animateurs. On a introduit les travailleurs sociaux, les psychomotriciens. On arrive pour la jeunesse à cette même évolution maintenant où on arrive à diversifier. Je recrute aussi bien des animateurs territoriaux que les BP JEPS sportif, des conseillers en économie sociale et familiale. On arrive à des équipes diversifiées. Le problème de tous ces métiers, on voit bien qu'on va arriver à un socle commun de formation. On discutait avec Buc Ressources qui s'occupe de la formation des éducateurs dans les Yvelines. Ils sont en train de réfléchir à un socle commun, la première année, pour tous les métiers qu'on soit animateur, travailleur social. On y arrive à ce socle commun. Je trouve que ça a du sens, mais il va manquer quelque chose, c'est tout l'aspect

pratique, pratico pratique, l'opérationnalité qu'on avait autrefois et qu'on a perdue dans tous ces métiers. On recrute massivement, on a du mal d'ailleurs à recruter à un bon niveau. Soit on a un bon niveau de formation générale parce qu'on en a besoin pour que ces métiers évoluent, mais les gars ont du mal à faire des choses de leurs 10 doigts, soit l'inverse, ils ont les 10 doigts, mais on va avoir du mal à les faire évoluer. Il faudrait qu'on arrive à créer des diplômes de niveau 3 où on a des gars qui soient à la fois pragmatiques, c'est pour ça qu'il faut qu'on arrive à casser la séparation entre le faire et la pensée, il faudrait qu'on arrive à créer un diplôme en direction du public avec dans l'option de l'intervention sociale où on a à la fois ce bon niveau de culture générale qui permettra d'évoluer parce que, tous les 10 ans, ça a bougé les jeunes. Les jeunes d'il y a 20 ans ne sont pas les jeunes d'aujourd'hui et inversement. Il va bien falloir qu'on ait un bon bagage. Ça changera aussi la problématique avec les DRH parce que la DRH confond le gars qui vient filer un coup de main le mercredi en vacation ou son gamin qui a besoin de bosser avec un animateur professionnel. Mais, ils jouent tous les deux au ballon. Pour le DRH, c'est ça. Quelle est la valeur ajoutée ? Comment l'expliquer ? On a essayé de se battre pour faire venir des travailleurs sociaux dans les équipes. On a gagné. Mais, ils ne voient pas l'intérêt de faire venir des travailleurs sociaux dans une équipe d'animation. Il y a toute une démarche intellectuelle à faire passer.

Un participant dans la salle :

Dans nos pratiques professionnelles, je connais très très peu d'endroits, dans les centres sociaux, dans nos maisons de quartier et nos services où on fait..... Il n'y a rien.....

Philippe Segrestan, Chargé d'études animation pour le Groupement d'intérêt public GIF CAFÉMAS :

Ce n'est pas vraiment une question, mais c'est plus un constat. Philippe Segrestan pour l'observatoire national des métiers de l'animation et du sport qui a changé de nom. Je vous donne l'ancien nom parce que le nouveau n'est pas connu. Ce serait une remarque sur trois aspects. D'abord, la question des champs d'intervention. Des animateurs interviennent dans l'intervention sociale et des animateurs interviennent dans la fonction publique territoriale, dans le mouvement associatif ou éducation populaire et dans le secteur commercial. C'est 4 domaines. Et, les formations doivent permettre de travailler dans ces 4 domaines. Ça me paraît important, sinon on va vers une segmentation des formations et des métiers. Et, ce n'est pas souhaitable ni pour les publics, ni pour les personnes qui les exerceraient. Mais, à côté de ça, le système de formation que nous avons est totalement éclaté. Le dernier recensement comptabilisait 213 diplômes à l'animation dont 170 licences professionnelles. Aux ministères que Thierry a rappelés, il faudrait rajouter l'agriculture, l'emploi et la formation, les branches professionnelles, donc une foudritude de diplômes pour des champs éclatés et des missions de plus en plus diversifiées. La situation est plutôt chaude puisqu'elle ne correspond pas aux évolutions. Je pense qu'une des directions serait de simplifier, de rationaliser le système de formation parce que le constat dramatique est que la grande majorité des animateurs qui prennent en charge des publics n'ont pas de qualification professionnelle, voire pas de qualification du tout. Le cadre C de la fonction publique en témoigne. Dans le secteur associatif, on sait à quel point on a abusé des emplois aidés et des gens sans qualification. Par contre, les gens qui entrent dans les systèmes de formation, selon les portes par lesquelles ils entrent, vont trouver des difficultés pour accéder à des emplois. On a un système totalement inefficace dans lequel il y a nécessité de revoir quelle formation pour quel type d'activité en essayant de garder ce qui a été dit sur le corps du métier. Il faudrait que ces évolutions abandonnent ni les pédagogies spécifiques qu'on trouve dans la formation professionnelle des animateurs, c'est-à-dire le rapport au projet, le rapport à l'alternance et je ne développe pas, ni cette possibilité historique qu'on peut progresser dans la profession dans une logique de promotion sociale et d'éviter la coupure dont parlait Gérald qui renverrait d'un côté les animateurs d'exécution à (et de l'autre) des animateurs de conception. Cette coupure est réelle aujourd'hui.

Pascal Jarry, Chef du Projet Jeunesse en Mairie de Toulouse :

Pascal Jarry de la ville de Toulouse. Sur cette question qu'on ne va pas jusqu'au bout de la filière sur la catégorie A, en termes de perspective de carrière, ça peut être identifié comme un vrai frein pour un certain nombre de collègues. Néanmoins, le fait d'être dans le généraliste, c'est laborieux le concours d'attaché, on est tous d'accord, pas mal de nos collègues l'ont passé plusieurs fois, ce

qui nous a permis de le réviser à plusieurs reprises en le passant régulièrement, il y a aussi un enjeu pour faire que nos savoir-faire d'animateur rentrent dans le cadre de la fonction publique territoriale. Ils rentrent aussi avec nos autres collègues qui sont dans la filière administrative. On peut aussi apporter dans l'organisation, même si elle est lourde, ce savoir-faire d'animateur. Il ne faut pas tout jeter parce que, demain, des collègues qui sont responsables d'un service de logement, par exemple dans une municipalité, peuvent aussi avoir un regard sur la définition des politiques publiques à partir de leur back ground d'animateurs qu'ils soient animateurs de catégorie C, B ou ayant passé le concours. Ils peuvent aussi transférer des savoirs. Une des chances de la fonction publique territoriale, il y a cette séparation du grade et de la fonction, il ne faut jamais l'oublier parce que nos employeurs savent l'utiliser en fonction de nos compétences et notamment au niveau de l'utilisation de nos compétences en inadéquation avec certains salaires. Je pense que, là, il y a un objet. Et, l'autre objet, tu l'as pointé, c'est la question de savoir si on fait animateur, aujourd'hui, toute notre vie, jusqu'au bout en sachant que notre vie professionnelle est de plus en plus longue. On n'a pas fini d'y travailler. J'ai vécu avec des collègues qui étaient animateurs quartier terrain qui, demain, se retrouvent dans un service de communication interne, qui, demain, se retrouvent dans un service d'accueil, de relations publiques ou fêtes et cérémonies d'une ville, qui se retrouvent à l'accueil du service logement parce que c'est des lieux où le savoir-faire acquis de médiation, d'interface avec la population, avec des publics ou à l'accueil du CCAS pour des collègues de catégorie C, ce savoir-faire est transférable. Il ne faut pas le mettre simplement sur « on ne va pas pouvoir faire sa carrière dans l'animation, il n'y a pas de perspectives ». Là, il y a un truc à renverser. Nos DRH ne sont pas au top là-dessus. Peut-être que plus il y aura d'animateurs, entre guillemets, qui seront attachés territoriaux de la spécialité animation et qui, dans leur reconversion, iront vers les métiers des ressources humaines parce qu'on a ce savoir-faire-là, y compris de manager des collègues en contact avec la population, parce que, en gros, le collègue balayeur dans la ville, il est en contact avec la population, il est des fois en contact physique avec cette population. Il a des savoir-faire aussi à développer. Il y a un objet. Il ne faut pas tout jeter dans la fin. Et, la question de la reconversion, je pense que pour les collègues des catégories C et B, il y a une potentialité. Elle n'est pas exploitée. Il y a un potentiel. Ne le jetons pas en disant qu'on n'a pas de perspectives de carrière. Par contre, c'est beaucoup plus grave parce que mes collègues éducateurs et AS, eux, ils ont niveau bac + 2. Mon collègue BETEP, lui, a un niveau bac. Tu le pointais, il y a un problème dans l'organisation et la reconnaissance des qualifications.

Patrick Colmann, Directeur adjoint Enfance Jeunesse en Mairie de Dunkerque :

Bonjour. Patrick Colmann, je suis directeur adjoint enfance et jeunesse pour la ville de Dunkerque. Je suis aussi professeur associé à l'université du littoral. Et, je dirige une licence qui s'appelle « intervention sociale ». Je voulais réagir avec une remarque. Autant je partageais le discours de Gérard Courtadon parce qu'on a les mêmes préoccupations, autant j'ai senti une attitude un peu défensive sur l'université. Je rappelle que les universités ont des services de formation continue qui laissent une très large place à l'alternance. Les enjeux sont tels, aujourd'hui, pour les publics, mais aussi pour les professionnels qu'on aurait plutôt intérêt à travailler ensemble, c'est-à-dire à se parler entre les instituts de travail social et les universités et à construire des choses ensemble plutôt que chacun, les universités le font aussi bien sûr, de s'enfermer dans un pré carré, d'avoir une logique de forteresse qui, à mon avis, est vraiment au détriment des projets qu'on pourrait mettre en place ensemble. C'est ce que je voulais dire. Vous pouvez me taper dessus, maintenant.

Jacques Fandre, Coordinateur de territoire en CAF de Grenoble :

Bonjour. Jacques Fandre, caisse d'allocations familiales. Je ne suis pas de l'animation en tant que représentant, pourtant je suis animateur socioculturel depuis une quarantaine d'années. J'ai commencé dans les centres aérés. J'ai été formateur aux Francas. J'ai un DUT carrières sociales option animation socioculturelle. Et, je suis très content d'avoir eu cette formation parce qu'elle était très ouverte. On a parlé d'urbanisme pendant la formation. J'ai appris ce qu'était un schéma directeur d'aménagement urbain. C'est comme ça que ça s'appelait à l'époque. Aujourd'hui, c'est un SCOT. J'ai fait du droit public. J'ai fait de la comptabilité. J'ai fait de la psychologie, de la sociologie, de la psychosociologie. Tout cela m'a permis d'évoluer vers des postes à responsabilité, donc une carrière dont je suis relativement satisfait aujourd'hui. Ce que je voudrais dire, j'ai entendu beaucoup de choses et je suis relativement d'accord avec tout ça, c'est la question de l'employabilité des animateurs. Je suis scandalisé quand je vois des collectivités territoriales qui

appellent animateurs et qui demandent un BAFA. Non, un BAFA n'est pas un diplôme, c'est un brevet d'aptitude. Il faut le rappeler. Et, je le rappelle dans mon travail quotidien avec les élus. Ce n'est pas un diplôme, c'est un brevet d'aptitude. C'est bien pour une garderie périscolaire. Mais, il ne faut pas leur demander d'aller sur le terrain avec des jeunes. Il faut aussi que la formation s'adapte aux besoins de la société et à la commande publique. Je vais être critique avec mon institution. La CAF, c'est devenu la culture du résultat. On demande des statistiques. Faites faire aux animateurs des statistiques.

Frantz Hauw :

Sachez que pour les questions que vous posez, apparemment, vous êtes surtout originaires de zones urbaines. C'est bien que les gens du milieu rural puissent intervenir puisque les problématiques ne sont pas du tout les mêmes. Si je suis relativement d'accord avec vos problématiques notamment sur des animateurs titulaires du BAFA qui n'est pas un diplôme professionnel, sachez que, dans un département comme l'Allier, et je parle sous le contrôle de Gérard, dans la région Auvergne, aujourd'hui, on est largement déficitaire en titulaires du BAFA, largement déficitaire. Aujourd'hui, la durée de vie d'un BAFA, c'est un an. Donc, aujourd'hui, c'est vrai que l'employabilité, une des grosses difficultés qu'on a aujourd'hui, en région Auvergne depuis 5 ans, il y a Il n'y en a plus. Aujourd'hui, il y a un souci d'employabilité par rapport à la qualification des gens, à la formation des gens. On a plutôt tendance à prendre des contractuels que des gens qui sont formés.

Thierry Morel :

Deux mots sur la question de l'université parce que c'est un vrai débat et c'est une vraie question super intéressante qui est même la question centrale du devenir, notamment avec les hautes écoles en travail social, notamment c'est par rapport à la place de la recherche. On rentre dans un débat, j'ai peur que ce soit un peu compliqué. Mais, c'est la place du chercheur. Je suis pour des praticiens chercheurs. N'importe quel professionnel peut avoir une réflexion sur sa pratique et devenir chercheur. L'université a une vision, pour aller très vite, évidemment c'est un peu plus compliqué, contraire à ça. Les professionnels de la recherche à l'université sont des docteurs en psychologie, en sociologie. Je pense qu'on peut faire de la recherche lorsqu'on est animateur, lorsqu'on est assistant de service social, lorsqu'on est éducateur spécialisé, qu'on peut avoir une réflexion sur sa pratique et qu'on n'a pas besoin de passer par des sociologues, par des psychosociologues pour avoir une réflexion théorique sur son action. On est dans un débat qui m'oppose au discours universitaire sur la place de la recherche en travail social. Il y a le marché concurrentiel qui fait le jeu de l'Etat en mettant en concurrence les IRTS, les centres de formation et les universités, notamment dans le domaine de la formation continue, mais aussi de la formation initiale. Vous avez parlé de la licence pro. Mais, il y a aussi des licences tout court, des masters qui forment des travailleurs sociaux. Ces masters qui sont très éloignés du terrain, des masters 2 ou des masters 1 de gestion, de management, se retrouvent, tout de suite, à 22, 23 ans directeurs de services jeunesse dans des postes d'encadrement de vieux routiers de l'animation et du travail social. Oui, ça me pose un problème de voir que les gestionnaires du social ou de l'animation appartiennent aux masters 1 ou 2 formés par l'université. C'est un débat passionnant, mais qui est réel et qui oppose deux visions contraires de la formation des professionnels de l'animation et du travail social.

Gérald Courtadon :

Sur deux questions, c'était ce que disait Philippe, c'est même le bon sens, vu la diversité et le décloisonnement des professionnels entre eux, est-ce qu'il ne serait pas de bon sens de penser une plate-forme de formation qui mette ensemble différentes origines et qui permette une orientation plus facile des professionnels ? D'une part, cette idée permettrait d'avoir une lisibilité du métier et une plus grande reconnaissance. Ça stabiliserait, ça mettrait un socle. Dans la division, on n'arrive pas à dessiner des projets communs et des bagarres communes qui font le sens de l'action. Les conditions de ça sont compliquées. Les conseils régionaux ont la compétence de la formation professionnelle. On pourrait dire que c'est la commande publique qui impose ça. On a du mal à se faire imposer les choses, mais il faudrait penser qu'il y ait une force extérieure qui puisse l'imposer, ou l'Etat. Mais, l'Etat, il y a plusieurs ministères qui sont en jeu et l'interministériel est mal barré. Et, en plus, les ministères dont il est question, pour certains d'entre eux, ont peu de moyens d'intervention permettant d'être le leader pouvant stimuler les

professionnels. Donc, ce serait les acteurs eux-mêmes. Est-ce que les acteurs sont capables de se mettre autour d'une table, de se mettre d'accord, comme vous le disiez, sur les contenus, et on travaille sur les contenus, sur les méthodes, sur l'alternance, sur comment permettre aux gens de progresser ? Chacun est confronté à sa propre logique de concurrence, voire sa propre histoire différente. Thierry en parlait tout à l'heure, quand il a débarqué dans le DEFA. Qui c'est celui-là ? Ce n'était pas tout à fait ça. Mais, il y avait quand même de ça. Il n'a pas tort. Chacun dans une situation d'appauvrissement du milieu et des difficultés défend son pré carré. C'est une très mauvaise chose. Mais, c'est l'élan naturel des structures. Je serais prêt à dire partant. Les acteurs peuvent y aller. On peut construire des projets de formation qui font des socles. On passera peut-être par des étapes. On ne fera pas une grande école, tout de suite, unique. Et, il faut convaincre les collectivités et l'Etat de nous accompagner, de nous stimuler. Cela veut dire des moyens pour le faire, sinon on n'y arrivera pas et bien sûr après, derrière, à côté, devant, que les professionnels, les employeurs puissent être associés à ce processus. La pire des choses serait qu'il y ait une école qui existe soutenue par l'Etat et que les professionnels ne reconnaissent pas ce qui se passe dans cette école parce qu'on est dans un champ où l'articulation emploi/formation est très forte et lui donne une richesse. L'autre élément est sur cette contradiction entre des emplois non qualifiés, des gens sont animateurs, animatrices, non qualifiés et des animateurs qui entrent et qui ne sortent pas avec un emploi. C'est une contradiction. On le voit tous les jours quand on est employeur et quand on est formateur parce qu'avec les logiques, à l'époque, des emplois jeunes, des politiques de l'emploi et un discours de l'ANPE ou des services publics de l'emploi qui dit que le métier d'animateur est un métier en devenir, en tension, on a un certain nombre de gens, y compris sortis des écoles ou publics en insertion, demandeurs d'emploi, qui viennent vers l'animation parce qu'ils ont une illusion, pas forcément une illusion, mais un discours ambiant très valorisant sur l'employabilité et la très forte accessibilité de ces métiers. Or, on se rend compte que, quand on est dans cette logique-là, on n'arrive pas à conduire des formations qui permettent l'employabilité du fait de ce que vous relevez, et de ce qu'on relève tous, c'est une pratique élaborée, complexe et qui ne s'apprend pas s'il n'y a pas une volonté, une motivation, un désir, une connaissance du métier appris dans une expérience antérieure. On est dans une difficulté à la fois d'employabilité et de contradiction entre politique de l'emploi et politique de performance professionnelle ou de plus grande qualification professionnelle

Anne Aba-Perea :

Je partage ce qui a été dit sur les animateurs et la considération qu'ont les DRH des animateurs puisque ce sont des métiers un peu particuliers pour les DRH. Ils n'ont pas vraiment conscience de ce qui se passe sur le terrain et de tout ce que ça engendre, les enjeux derrière. Je me dis que, peut-être, ils vont en prendre conscience du fait du développement, même s'ils ont des contractuels, comme vous dites, de catégorie A, mais aussi de l'importance et des enjeux éducatifs et surtout du développement des politiques jeunesse dans les collectivités territoriales et notamment dans les intercommunalités qui développent aussi ce secteur. Peut-être que les mentalités vont pouvoir changer grâce à ça. Je n'ai pas de réponse.

Michel Héluwaert, Docteur en Science politique et Inspecteur honoraire Jeunesse, Sports et Loisirs :

Je suis un peu hors sol ici parce que je ne suis plus de l'Etat et je ne suis pas des collectivités territoriales. J'ai simplement une expérience de gestion de dossiers de candidats aux diplômes de l'animation sportive, socioéducative et socioculturelle. Dans ma carrière, en dehors des BAFA que je ne veux plus compter parce que j'en ai trop vu et trop fait, je dois avoir géré à peu près 3 000 dossiers d'intervenants dans tous les niveaux qu'ils soient du niveau sportif ou du niveau socioéducatif ou socioculturel. On ne va pas se battre là dessus. Je voudrais abonder deux interventions. Celle du collègue de la CAF rappelle que le BAFA n'est pas un diplôme professionnel, je suis tout à fait d'accord avec lui. Ce n'est pas Gérard Courtadon qui me contredira puisque que ce sont les CEMEA qui ont monté, avec Gisèle de Failly et André Lefèvre en 1937, le premier stage de surveillants de colonies scolaires qui deviendra progressivement le BAFA. Ce BAFA est validé par Herzog en 1960. il est le seul diplôme d'animation existant face aux diplômes supérieurs, c'est-à-dire, dans l'ordre, le DECEP, le CAPAS et le DEFA. Le BAFA tel qu'il est dans son esprit n'est qu'une simple piqûre de rappel ou une couche de pédagogie active pour des enseignants ou des prêtres un peu coincés dans leurs pratiques pédagogiques. Ce BAFA étant le seul diplôme qui a pris une importance qu'il n'aurait jamais dû avoir. Il n'y avait rien entre le haut,

le DECEP, c'est-à-dire directeur de MJC, il n'y avait pas de diplôme intermédiaire. Donc, le BAFA a occupé le champ libre. La nature ayant horreur du vide, il a occupé le champ libre. Effet pervers, le gars qui a le BAFA dans les années 80 quand j'exerçais encore, et qui va à l'ANPE, on lui demande ce qu'il a comme diplôme. J'ai le BAFA. On inscrit animateur. Cela fait que la courbe des animateurs au chômage est exponentielle. C'est ma première réponse. Ma deuxième réponse est pour le collègue de Toulouse. Je suis tout à fait d'accord avec lui parce que j'ai pu voir le parcours professionnel. J'ai formé beaucoup de d'ETAPS et de CETAPS pour le CNFPT. Je suis intervenu aussi dans les formations d'animateurs. Je trouve que les sportifs ont tendance à rester un peu dans leur univers. Ils grandissent. Ils ont leur poste etc. Mais, pour moi, il vaut mieux un attaché qui connaît un certain nombre de règles juridiques et administratives et qui a une conscience forte des métiers de l'animation parce quand il évoluera, où il ira, il aura un discours autre que celui qui n'est que juriste ou gestionnaire. Ça ne peut être que bon.

Didier Mostel, Chef du service éducation en Mairie de Herouville Saint Clair :

Bonjour. Didier Mostel Je viens du Calvados où je suis chef de service à l'éducation. Dans la continuité de ce qui vient d'être dit, je vais alimenter, je vais dire ma question. De formation d'éducateur sportif, j'ai aussi, en parallèle, passé le BAFA, le BSD, le DEFA et je viens de terminer une formation double cursus à Paris. Je vais articuler mon propos sur ce qui a été dit entre la différenciation de la formation universitaire et professionnelle. Il ne faudrait pas qu'on reste sur nos prés carrés. Ouvrir la formation liée à l'animation, c'est plutôt une bonne chose parce que, jusqu'à présent, on a constaté qu'on restait bien aligné et bien centré sur la fonction d'animation. On a du mal, effectivement, quand on sort de notre champ à pouvoir associer, comprendre ce qu'est l'animation. On confond la fonction, la filière, le nom, le métier, le grade. Tout est lié. Tout est imbriqué. On a du mal à faire valoir le côté professionnel de l'animation. C'est pour ça que je vais aller au vif de mon propos en disant que la formation que j'ai suivie à Paris est un DESJEPS couplé à une licence professionnelle. C'est une formation construite en coordination entre le milieu animation et le milieu universitaire. Ça permet d'ouvrir et de s'aligner au niveau professionnel et universitaire, de valoriser la filière animation et de prendre les valeurs liées à la formation universitaire. C'est très intéressant. C'est innovant. Ça permet d'échanger des pratiques et de sortir de son pré carré. Personnellement, le débat et les positions fermes entre la formation qui doit être assurée soit par l'université soit par les pairs, il faudrait qu'on en sorte, qu'on s'ouvre pour mieux se vendre et mieux se positionner dans le monde du travail dans son ensemble.

Une participante dans la salle :

Pour reprendre les propos du monsieur qui vient d'intervenir, je travaille en organisme de formation. J'ai suivi, auparavant, une licence professionnelle de gestion des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Dans cette formation, nous avions une partie que nous suivions avec des personnes qui préparaient un CAFERUIS. C'était extrêmement intéressant de pouvoir partager des pratiques avec des personnes qui venaient de milieux totalement différents. Je crois que les écoles de travailleurs sociaux, type ITSRA, ont déjà imaginé de travailler sur des passerelles avec l'université pour les formations de type niveau 2 et niveau 1, notamment pour le CAFERUIS, si je ne me trompe pas. Donc, les passerelles sont possibles. Et, il me semble que, actuellement, on n'est pas sur deux champs totalement en guerre l'un contre l'autre, même si les propos sont peut-être un peu exagérés. Peut-être qu'on peut envisager d'autres passerelles à d'autres niveaux. Je voulais aussi intervenir sur les formations d'animateurs professionnels en ce qui concerne les contenus. Je crois qu'il y a, là aussi, une interrogation de la part des organismes de formation qui sollicitent largement les employeurs sur le terrain, sur les formations en BP et sur les formations au DEJEPS. Lorsque les organismes de formation veulent monter un BP, que ce soit un « loisirs tous publics », animateur social ou autre, ils déposent un dossier d'habilitation. Ils ont à faire une note d'opportunité. Ils ont à faire une enquête de terrain. Ils interrogent largement les professionnels sur les contenus, sur l'évolution des métiers de l'animation et sur les besoins des professionnels sur le terrain. Il est évident, il me semble, que d'un type de structure à l'autre, on ne va pas demander à un animateur d'exercer exactement le même métier. Un animateur en centre social et un animateur en village de vacances ne font pas du tout le même métier. C'est d'ailleurs pour ça qu'il existe un BP JEPS, par exemple, « loisirs tous publics », et un BP JEPS « animation sociale » avec, peut-être, des socles communs, mais aussi dans les UC des contenus un peu différenciés sur la connaissance des publics. C'était ce que je voulais préciser.

Laurence Maerten, Service jeunesse en Mairie de Dunkerque :

Bonjour. Laurence Maerten du service jeunesse de la ville de Dunkerque. C'est juste une petite question sur la reconnaissance, dans la réflexion quand on monte les formations professionnelles, de la prise de reconnaissance du bénévolat, de l'investissement citoyen. On est dans un domaine où on parle pas mal d'éducation populaire. C'est la base de notre mission. J'aimerais savoir s'il y a des réflexions ou si c'est en projet, s'il y a eu et que ça n'a pas marché sur la prise de reconnaissance de l'investissement des gens. On peut être bénévole pendant de nombreuses années dans des structures, développer des capacités sans forcément avoir le diplôme qui correspond, être animateur bénévole sans forcément avoir le BAFA et pouvoir, éventuellement, être plus compétent dans son métier que quelqu'un qui aurait eu un diplôme et qui n'aurait pas pratiqué.

Philippe Segrestan, Chargé d'études animation pour le Groupement d'intérêt public GIF CAFEMAS :

C'est pour préciser les difficultés et les tensions si on regarde la formation. Je repère trois types de publics qui sont en difficulté pour se former. Il y a les gens de la formation initiale qui sont dans le système universitaire pour ce qui est des métiers de l'animation. Pour eux, la difficulté première est que les formations sont peu compréhensibles. Elles vont être extrêmement nombreuses. Et, quand ils vont sortir avec des niveaux 2, ils vont avoir beaucoup de mal à trouver de l'emploi au niveau où ils ont été formés. Il y a les gens qui sont en poste et qui, eux, ont beaucoup de mal à accéder aux formations professionnelles. Et, je rappelle que pour leur grande majorité, ils n'ont pas de formation professionnelle et de formation qualifiante, eux vont avoir du mal à accéder à la formation pour des questions d'absence, de financement et, souvent, les politiques des employeurs. Enfin, troisième public, ce sont tous les jeunes qui sont au chômage et qui entrent dans des systèmes de formation en espérant, à la sortie, trouver du boulot. Et, ça fonctionne couci-couça. Souvent, on prend des chômeurs et on les transforme en précaires. Je crois que dans la petite guerre qui oppose les différents systèmes de formation, il faut baisser les boucliers et que chaque système de formation accepte de regarder ce par quoi il pêche. Le dernier point est s'il faut hiérarchiser les priorités, il me semble que la priorité des priorités est de permettre aux gens qui font le métier d'accéder à des qualifications puisque, eux, ils sont en face-à-face avec des publics. Là, c'est le problème des financements qui se pose et qui vient faire barrage.

Erika Bongini, Directeur général du centre de Formation d'Animateurs et de Gestionnaires CFAG
Je voudrais abonder dans le sens de ce qui a été dit jusqu'à présent. Erika Bongini, DG dans une collectivité territoriale, mais aussi présidente d'un organisme de formation. De ce que j'ai entendu, il me semble pouvoir apporter une complémentarité, mais aussi un nouvel éclairage. La première chose, pour le bénévolat, je pense que grâce à la VAE quand on est bénévole, dans les diplômes jeunesse et sports, on peut avoir une équivalence à un moment donné. C'est faisable. C'est l'expérience que l'on va défendre l'expérience qui va permettre d'avoir un diplôme. C'est un élément de réponse que l'on rencontre bien souvent. Pour avoir vécu ça auprès de nombreux jeunes dans ma collectivité, grâce à la VAE, leur expérience leur a permis d'avoir une équivalence par la suite. Ce n'est pas qu'une expérience de professionnel, mais aussi de bénévole. C'est là où je souhaitais apporter cet élément-là. Par rapport à ce qui a été dit sur les diplômes, le contenu, par exemple, des BP, à mon avis, entre ce qui était à l'origine sur le temps de l'alternance et de la formation et sur les logiques économiques ont fait que, peut-être, les contenus ne sont plus suffisamment abordés dans leur globalité, dans leur totalité ce qui a, à un moment donné, diminué la qualité du diplôme. Je le vois très fortement entre les anciens professionnels de l'animation et les actuels. Avec ceux qui sortent de formation, on a une différence de qualité de la formation. Je trouve ça très dommageable pour l'employeur et pour le jeune lui-même qui doit rentrer dans une formation avec une qualification et qui ne ressort pas forcément avec la totalité de cette qualification à la fin de la formation parce que le champ économique a fait que nous avons diminué le temps de la formation, de l'alternance et des temps théoriques. Je trouve ça très dommageable pour la profession de l'animation. Au niveau des collectivités territoriales, je suis dans une direction générale, mais je suis obligée d'être contractuelle parce que je n'ai pas eu le temps de passer le concours d'attaché. Et, étant fonctionnaire d'une collectivité, il a fallu non pas que je passe sur un poste fonctionnel, mais que je devienne contractuelle pour pouvoir être sur un poste de DG. On a une filière. En collectivité territoriale, on a la possibilité de changer. Je réponds à Monsieur de Toulouse. Mais, il n'empêche que, heureusement, qu'on est issu de l'animation

pour avoir les deux pieds dans le même sabot et pour pouvoir utiliser les moyens et pouvoir progresser, mais pas toujours dans quelque chose de linéaire. On est obligé, bien souvent, de faire véritablement un parcours du combattant. Ceci étant, on peut y arriver. C'est l'avantage d'être issu de l'animation, c'est, à un moment donné, d'y arriver. Et, dernier point sur les collectivités territoriales, c'est l'homologation des diplômés. J'ai un DE DEPAD. C'est le DEFA qu'il y a encore, dans le cadre A, pour pouvoir passer le concours d'attaché dans le troisième concours. Je trouve ça dommage, dépadienne à l'INJEP, à titre expérimental, je n'ai jamais pu accéder par ce concours-là du fait que je n'ai pas le DEFA. Des choses sont à améliorer. A mon avis, ce n'est pas simple. Mais quand on veut, on peut y arriver. C'était aussi le côté quand on est issu de l'animation, heureusement, on arrive toujours par, malheureusement, la débrouille, à pouvoir progresser.

Un participant dans la salle :

Un mot sur le DEFA par rapport à ce que vous venez de dire. Le DEFA n'a jamais été homologué. Il n'est pas dans le répertoire des métiers. Le DEFA n'est pas accessible par VAE, c'est-à-dire que quand on est défasien et qu'on n'a pas fini, on ne peut même pas y accéder. Je suis obligé de passer par un CAFERUIS pour avoir mon concours sur titre du grade d'attaché.

Un autre participant dans la salle :

On a les VAE, on a les VAP. Mais, force est de constater qu'il est difficile de passer par la VAE, autant aller faire une formation générale que faire la VAE. C'est extrêmement difficile. J'en connais plein qui ont essayé de le faire, mais n'ont jamais terminé le DEFA. On a une famille, on a des gosses. En ce qui concerne le troisième point de votre collègue, Ce n'est pas simplement un problème de financement des collectivités territoriales. Aujourd'hui, les animateurs que nous sommes, je suis sur le terrain, c'est aussi une question de volonté individuelle. C'est aussi une question de niveau.....S'ils ont été sur le terrain depuis 10 ans, 20 ans,.....dans la cité.... On peut, peut-être, rentrer dans une autre formation..... (problème d'enregistrement)

Frantz Hauw :

On reviendra sur ce point.

Thierry Morel :

Un mot sur la VAE. Vous avez raison. Le seul petit point qui me pose un énorme problème, c'est la validation par les pairs dans les jurys, les pairs qui sont passés par la filière de formation initiale, qui ont travaillé, avec une perception méritante du travail fourni et qui sont extrêmement sévères notamment pour les candidats à la VAE, ce que je retrouve aussi dans les jurys des diplômes d'Etat où il y a beaucoup de professionnels. En période de crise où il y a une sorte de repli communautaire sur l'identité professionnelle, je trouve que les professionnels sont extrêmement sévères sur les nouveaux professionnels avec un pourcentage d'échec qui est bien supérieur aujourd'hui qu'il y a quelques années. La VAE me pose un problème lorsqu'on valide cette expérience par les pairs professionnels qui sont passés par un cursus de formation initiale classique et traditionnel. Votre témoignage est tout à fait vrai par rapport à ça. Ça m'interroge dans les jurys. Il y a des diplômes d'Etat, celui d'assistant de service social où la VAE est pratiquement zéro. Pourquoi ? On n'arrive pas à avoir un morceau du diplôme même lorsqu'on a une expérience pratique, pratique pratique de 10 ans. C'est vrai.

Gérald Courtadon :

Sur le bénévolat, la réponse qui vous est apportée est VAE. Je ne sais pas si ce n'est que ça que vous vouliez comme réponse. Mais, si on parle de formation, on n'a que ça. Comment prendre en compte l'expérience bénévole ou volontaire et qu'on le traduit dans la case formation, c'est normal qu'on réponde VAE parce qu'on n'a pas d'autres choses ou je ne connais pas.

Une participante dans la salle :

Je pense à quelque chose en particulier (prb enregistrement)..... universitaire de mettre en place des modules..... la licence de travailleur social n'est pas qu'une licence, mais.....

Gérald Courtadon :

Effectivement, c'est la question des contenus et des postures professionnelles. Quand, tout à l'heure, je disais transformations sociales, démocratie, qualité d'intervention et émancipation des individus, la question du soutien à l'engagement citoyen qu'il soit bénévole dans une association ou qu'il soit bénévole dans un syndicat, dans un parti politique ou dans n'importe quelle structure collective, même non formelle, c'est un élément fondamental de ce que doit être la préoccupation éducative d'un éducateur. Quelqu'un qui est bénévole est déjà quelqu'un qui a résolu, pour une partie, la conscience collective et l'action individuelle au service de cette conscience collective. C'est déjà un élément extrêmement fort. Ça pose la question de ce qu'on met ensemble si on voulait faire un socle commun. Est-ce qu'on met ensemble ça avec l'université, avec les autres structures ? Il ne faudrait pas démordre de ça. Est-ce qu'on met ensemble l'approche démocratique de la formation ? Il ne faut pas démordre de ça. Est-ce qu'on met ensemble des méthodes ? Il ne faut pas démordre de ça. Il faudra bien que, si on décide de mettre en place des socles et des plates-formes, que chacun, avec son identité, aille au débat. Le débat pédagogique et le débat de la fonction et du sens de l'action, c'est fondamental au-delà même des ingénieries pédagogiques très savantes de comment articuler l'objectif terminal d'intégration avec l'objectif machin. Ça viendra bien après. Bien sûr, c'est technique

Une participante dans la salle (Yvelines) :

On n'échappera pas au fait qu'on sorte des querelles de clocher entre les organismes. Vous êtes des représentants. Il y a des organismes de formation tels que les vôtres, les CEMEA. Quand on est sur le terrain, j'aurais besoin de cadres qui puissent travailler avec des équipes pluridisciplinaires, qu'on parle de définition des besoins, qu'on réinterroge et qu'on ne soit pas dans cette démarche du diplôme. On a besoin de gens de bon niveau qui soient capables en permanence, en fonction de la formation, de réinterroger à qui on a affaire, quels sont les besoins, quel est le diagnostic, mais qui, parallèlement, ont aussi de la pratique et du savoir-faire. Chacun prêche dans sa paroisse, ses fédérations quelles qu'elles soient, les organismes de formation. Chacun défend son mode de fonctionnement et de pensée. En réalité, sur le terrain, on a besoin de tout ça. Au-delà des primaires, je suis favorable, j'ai été longtemps contre le nivellement, mais je suis, finalement, très favorable à un socle commun de base et après avec des spécialisations. Ces querelles sont en train de nuire. Ce qu'on rencontre aujourd'hui avec les problèmes du BAFA, du BP JEPS etc, ce n'est que le reflet, l'histoire de cette défense de valeurs dans chaque organisme. Je ne sais pas si je m'exprime bien. J'ai fait, avant, les centres sociaux, je suis revenue à la jeunesse. On a les mêmes réflexions qu'on a eues, il y a 15 ans, qu'on prenne les foyers de jeunes travailleurs, qu'on prenne les centres sociaux, tous ces mouvements-là, de la diversification des métiers et des besoins et d'un socle commun. On a été confronté exactement aux mêmes problématiques. L'animation, c'est encore pire puisqu'il y a une confusion telle, tout à l'heure je parlais du gars qui tape dans le ballon, mais on l'a pareil avec le jeune qui peut être différent en fonction de ses besoins, de sa tranche d'âge, si on ne gagne pas en transparence et que chacun arrête de jouer pour sa paroisse, on n'aide pas les gens qui sont sur le terrain et on ne rend pas service aux gosses qu'on aide. Je vous le dis clairement, je suis favorable à ce que tout le monde travaille ensemble. Il y a du bon dans toutes les formations. Je pense qu'il faut un socle commun de base aussi bien sur l'intervention sociale que sur les valeurs et celles de l'éducation populaire qui ont toute leur place. Après, il y aura ceux qui seront plus dans l'ingénierie, mais il faut que tout le monde ait un côté pragmatique et un savoir-faire. Que le savoir-faire soit en ingénierie, en technique, en sportif etc, c'est un plus. C'est des options complémentaires à un socle commun. *Il faut que, quand on recrute quelqu'un*, en ce moment je fais des équipes pluridisciplinaires. Dans une équipe, je prends la sienne par exemple, on a des gamins qui ont des problématiques sociales, on a mis un travailleur social, c'est une conseillère en ESF, pour travailler sur l'alimentation, la santé etc. On a pris un STAP, sportif. Chacun dans sa différence, ils ne vont pas forcément dans le champ où ils ont été formés, ça fait des approches différentes. Ils ont des savoir-faire différents qu'on peut utiliser. Si on a des problèmes d'obésité qui sont liés à d'autres problématiques, aussi bien l'éducateur sportif, que le travailleur social, que l'animateur, que l'atelier cuisine, on fait des défis cuisine avec tout un socle. On est en train de mailler. Chacun fait des formations différentes, ça apporte. On va y arriver. Mais, il faut qu'on arrive à sortir de « moi, je suis de Léo Lagrange », « moi, je suis de l'institut du travail ». Il va falloir qu'on arrive à sortir de ça. Vous avez raison, il faudra à la fois du socle commun et à la fois de la formation par les pairs. La bonne formation, c'est celle qui alliera

un bon niveau d'études et un savoir-faire qu'il soit en ingénierie, pratique, sportif. Mais, il faut qu'on passe un cap.

Un participant dans la salle :

Tu as quasiment tout dit. Pour illustrer un peu différemment le propos. J'ai dirigé des centres sociaux. Un centre social est quelque chose d'un peu particulier qu'on ne peut pas résumer avec une seule profession. Il y a des animateurs, des éducateurs, des conseillères en économie sociale et familiale, des assistants sociaux, des éducateurs, des communicants. Dans le dernier centre social que je dirigeais, il y avait une trentaine de salariés. Quand j'essayais de résumer ce qu'était le centre social, je me suis vite rendu compte que je ne pouvais pas le résumer par ses emplois. Donc, on repart du sens, de la mission, de ce qu'est la structure et forcément de la question du territoire. Quand tu parles de socle de base, même le socle de terrain, on repart par ça, et, peu importe nos métiers différents. C'est la mission qui compte point barre. J'appelle ça de mes vœux aussi. La question de la formation de terrain est cruciale, indispensable. Un des plantages de la politique de la ville, c'est d'avoir mis, à un moment, des mecs avec bac + 7, mais qui ne comprennent rien aux territoires.

Un participant dans la salle : Pour compléter dans le même sens, et après j'arrête, c'est l'idée de la théorie qui a un sens à travers une pratique. On a des ingénieurs qui ont fait bac + 42 qui n'y connaissent rien. Quand on me parle d'université ou d'études universitaires, c'est très bien. C'est super. C'est formidable. Mais, comment on répond aux besoins des publics qu'on accueille ? C'est hyper difficile. On a des publics qui sont de plus en plus en difficulté. C'est de plus en plus difficile. La réponse à la formation, il y a des organismes de formation qui se montent à tire-larigot. Rien que sur l'histoire des BP JEPS, à Clermont ils l'ont pratiquement tous à la fin. Mais, en termes de compétence sur le terrain, les jeunes recrutés, diplômés, formés ont très peu de compétences pour répondre aux besoins du public qu'on accueille. Je parle du niveau moyen.

Frantz Hauw :

L'intérêt des NeuJ'pro, cela fait 10 ans que je le vis, c'est qu'il ne faut pas en rester aux discours. L'idée est de profiter de nos échanges pour essayer de voir quelles solutions on peut amener. J'entends bien tout ce qu'on a dit sur bien la nécessité de réfléchir à une plate-forme de formation commune... Les choses ne vont pas s'arranger. Ce qui induit forcément qu'en termes de concertation commune serait de dire que ça devient de plus en plus compliqué.

Thierry Morel :

Je suis assez optimiste malgré tout parce que les étudiants que je forme aujourd'hui, j'en ai vu plein pendant ces deux jours, ils ont un diplôme d'assistant de service social par exemple, mais ils travaillent dans le champ de l'animation. J'ai vu d'anciens défasiens qui sont devenus éducateurs de prévention. J'ai vu d'anciens éducateurs de prévention qui sont devenus directeurs de centres sociaux. C'est extrêmement positif. Même dans le cadre de la réforme du diplôme d'Etat, avant ils étaient obligés de faire des stages entièrement encadrés par leurs pairs, ce qui a complètement éclaté. Actuellement, les éducateurs peuvent faire des stages avec des animateurs ou des assistantes sociales. Les assistantes sociales peuvent faire aussi des stages qualifiant avec des animateurs ou des éducateurs. Ça va forcément former des professionnels, demain, qui auront une amplitude à travailler dans le partenariat et peu importe qu'ils aient le petit cachet ITSRA ou pas. C'est les professionnels qui sont en capacité de travail dans un territoire avec l'ensemble des travailleurs sociaux ou des intervenants sociaux, peu importe le diplôme et la qualification. Pour l'instant, il y a un peu de résistance par rapport au terrain, par rapport à certaines professions, par rapport à une menace identitaire. Mais, ça va disparaître au fur et à mesure des nouveaux arrivants nouvellement formés. Je pense.

Gérald Courtadon :

Je vais répondre là-dessus, puis je vais embrayer sur autre chose.

Anne Aba-Perea :

Ma réponse est, bien sûr, sur de la formation continue, pas sur la qualification diplôme puisque le CNFPT n'en fait pas. Au niveau du CNFPT, on essaye de développer toutes les formations

communes et de mélanger les différents métiers pour qu'ils aient une culture générale et une vision plus globale de leur mission, de ce qu'ils font là et donner du sens à tout ça.

Une participante dans la salle :

(prb enregistrement).....Vous avez des grosses équipes. Vous avez des gens qui ont été recrutés. Vous avez des gens qui sont là depuis 25 ans. Vous avez des grands frères..... d'évolution des formations. Vous vous adressez au CNFPT pour dire « Est-ce qu'on peut retravailler. Quel est sur le profil de poste aujourd'hui d'un éducateur, sur les besoins ? ».....

Anne Aba-Perea :

Il peut mettre en place en intra. Ça peut être possible

La même participante :

En intra, c'est du discours et du savoir, ce n'est pas de la réflexion. Dans ces moments-là, on peut faire appel à l'externe.

Anne Aba-Perea :

Il y a quand même des stages d'analyse de pratique. En intra, ça peut aussi être mis en place.

Nadine Marty, Conseillère en formation secteur éducation jeunesse au CNFPT Toulouse Midi-Pyrénées :

Je vais vous répondre. Je vais compléter Anne si tu permets. Nadine Marty, conseillère en formation dans le secteur éducation jeunesse à Toulouse en Midi-Pyrénées. Au niveau régional, on peut répondre sur des parcours professionnels en direction d'un seul métier, par exemple, les coordonnateurs animateurs. On met en place un cursus en 9 modules pendant un an et demi. Il y a aussi des réalités régionales auxquelles nous répondons.

Une participante dans la salle :

(prb enregistrement)un truc à vendre avec un module de réflexion. On a du mal quand on est un professionnel à trouver des gens qui accompagnent une démarche, une équipe.....

Thierry Morel :

Venez à l'ITSRA. On a des équipes. On est prêt à vous accompagner. On essaye de faire sortir les formateurs dans les équipes. Donc, ça correspond pleinement à ce qu'on veut. On vient quand vous voulez vous accompagner dans votre projet.

Frantz Hauw :

Je voudrais, et je vais repasser la parole à Thierry, à Anne et à Gérard pour conclure, je me pose une question, après tout ce qu'on a entendu, sur l'évolution des filières et l'évolution des métiers, notamment par rapport à ce que tu disais Anne sur l'évolution des mentalités. Vous avez beaucoup témoigné sur l'animation dans les collectivités locales. On a très peu abordé le problème des associations. Un centre social à Trappes et un centre social au Mayet-de-Montagne dans l'Allier, ce n'est pas tout à fait le même genre d'entité avec pas du tout les mêmes problématiques. En milieu rural, il y a des structures dans lesquelles il n'y a pas de professionnels, il n'y a que des contractuels. Ils font ce qu'ils peuvent comme ils peuvent. Donc, c'est en termes de perspective et de travail que je souhaiterais qu'on continue dans cette réflexion de fond, c'est est-ce qu'on parle de la même chose quand on parle de métiers d'animation et qu'on parle de métiers de la jeunesse ? Je n'en suis personnellement pas sûr. Aujourd'hui, il y a l'évolution des mentalités et une certaine prise de conscience, à mon sens, des collectivités locales et des collectivités territoriales. Ce n'est pas encore gagné partout, loin s'en faut par rapport aux prises de compétences, notamment les prises de compétences jeunesse. Aujourd'hui, je me pose une question sur ces métiers que je vais qualifier de la jeunesse pour faire simple. Est-ce qu'aujourd'hui il n'y a pas une vraie problématique liée à la formation, à la mise en place de la formation et à l'adéquation entre la formation et le métier et au fait qu'on demande à ces gens-là d'être en même temps des acteurs de la transformation sociale ? Est-ce que le problème n'est pas là ? Que ce soit un chef de projet, que ce soit un directeur de structure, on lui demande bien souvent de mettre en place, en lien avec l'évolution des politiques publiques que ce soit au niveau de l'Etat ou au niveau territorial, et, est-ce qu'il n'y a pas une vraie difficulté, là, entre l'agent qui

est un peu seul parce qu'il est coincé entre son employeur qui n'a pas forcément la prise de conscience totale de ce qu'il faudrait faire sur son territoire, c'est ce que vous avez dit tout à l'heure, et l'adéquation entre la reconnaissance de son métier, les enjeux pour le territoire, la place de l'employeur et sa place à lui ?

Gérald Courtadon :

Ça ne sera peut-être pas directement une réponse, mais ça y participe. Je ne voudrais pas qu'on se lâche sans revenir sur les contraintes économiques de ce que l'on dit là, sinon on se paye de discours. On fait ça depuis des années. Il y a des véritables contraintes économiques. Il y en a une que donnait Philippe, c'est que les salariés en poste n'ont pas toutes les aides, les moyens pour leur permettre de se former. Bien sûr, il y a des enfermements culturels qui font que le salarié dit « je ne vais pas me mettre encore à revenir à l'école ». Il y a besoin de convaincre. Mais, pour convaincre, il faut que l'employeur donne des moyens en disant « va te former, tu vas voir, ça va être vachement mieux ». il y a une contrainte économique et une contrainte d'adhésion des employeurs. Mais, elle est souvent économique. Il y a d'autres contraintes économiques, c'est qu'est ce que la région, l'Etat met en place pour permettre la formation de ces professionnels ou des gens qui ont envie de rentrer dans ces parcours professionnels. Il y a de moins en moins de moyens. Il y a une autre contrainte économique, c'est la fonction publique territoriale qui ne peut pas former aux diplômés. Donc, les collectivités payent sur leurs fonds propres pour l'accès aux diplômés. 7 000 euros pour un salarié, il y a d'autres salariés qui disent « attendez, pour 7 000 euros, j'en fais des stages au CNFPT ». Il y a un vrai problème. Ce n'est même pas le CNFPT qui est en cause. Qu'est ce qu'on peut arriver à construire comme projet pour les acteurs des collectivités ? Evidemment, il n'y a pas de moyens non plus pour qu'il y ait des logiques d'équipes pluridisciplinaires qui permettent aux gens de partir en formation parce que, si je suis seul avec mon public, avec mon dispositif, je ne partirai pas en formation, je ne pourrai pas. On est bien dans une logique de contraintes économiques dont il faudrait sortir. La dernière chose, mais chacun prêche pour sa paroisse et qu'importe, parce que, si on veut bâtir des socles il faut aussi que chacun puisse venir avec sa propre identité, il faut trouver les bonnes alliances. Et, les bonnes alliances en matière de socle, de formation et de poids, c'est l'alliance des employeurs, des acteurs et des organismes associations d'éducation populaire. Je n'en vois pas d'autres. L'alliance de l'Etat et des collectivités, c'est quasi impensable parce que c'est une alliance de soit « je te renvoie la balle parce que je n'ai pas les moyens », soit de la paupérisation de l'action éducative parce qu'ils n'ont pas le choix. Alors que ceux qui sont capables de construire les bonnes alliances, à mon avis, c'est les opérateurs et les employeurs. Je reconnais que les associations d'éducation populaire, parfois, comme l'enseignant n'a pas envie de voir les parents, on n'a pas envie de voir les employeurs parce qu'on dit qu'ils ne vont pas nous donner des leçons de formation. Et, les employeurs disent « ce sont des théoriciens et sur le terrain ils ne valent rien ». On a besoin de dépasser ça parce qu'on n'aura pas de poids pour imposer une rénovation même minimum de type socle. Socle ne veut pas dire que tous les organismes font la même chose au même moment. Il peut y avoir des organismes avec certains qui font un socle, mais au moins il y a une adhésion commune à une logique. Et, il me semble que ça passe par des alliances. Et, les alliances, ça veut dire du temps, de la conviction etc.

Anne Aba-Perea :

Je n'ai pas grand-chose à ajouter après ça, si ce n'est de dire que notre réponse au niveau CNFPT ça peut être la mise en place de cycles professionnels. Ce n'est pas reconnu au RNCP. Ça peut l'être au bout de 3 ans. Mais, ça peut être une des réponses à apporter sur la professionnalisation des agents des collectivités territoriales.

Thierry Morel :

Deux points aussi en conclusion. Pour rejoindre Gérald, on ne peut pas nier le phénomène économique. Je constate que plus le public est vulnérable ou en difficulté, plus les professionnels qui s'en occupent sont, eux aussi, menacés et précaires et vulnérables. Ça s'accroît et on ne peut pas faire fi de cette réalité. Et deuxièmement, tant qu'il y aura des offres de formations différentes, le CNFT, l'éducation populaire, les centres de formation et même du privé avec des consultants, tant mieux, ça montrera que le secteur des professionnels de la jeunesse se porte bien. Et, il faut aussi laisser cette possibilité de choix entre l'université, les centres de formation, l'éducation

populaire ou carrément passer par des privés. Ça montrera que le secteur des professionnels de la jeunesse se porte bien et qu'il y aura un travail commun.
Merci à toutes et tous, bonne journée à vous.